



PRODUIT DU GROUPE 300

Série 382-ULxx/05 easyCARD / Encre UV-luminescente



La luminescence UV décrit la luminosité d'un matériau qui a été éclairé par des rayons d'une autre fréquence, (idéalement ultra-violet ou lumière UV noire, 365 nm). En général, la luminescence est le phénomène par lequel un matériau absorbe une forme d'énergie qu'il renvoie sous une forme électromagnétique. L'énergie électromagnétique qui en rejait se situe principalement dans le spectre chromatique de la lumière visible et nous apparaît alors comme une lumière "froide".

Les produits suivants sont disponibles:

- Série 382-UL09/05, Encre UV-luminescent, jaune
- Série 382-UL16/05, Encre UV-luminescent, rouge
- Série 382-UL30/05, Encre UV-luminescent, verte
- Série 382-UL20/05, Encre UV-luminescent, orange
- Série 382-UL26/05, Encre UV-luminescent, bleu



SUPPORTS D'IMPRESSION

PVC dur et mou	PS-ABS	Polyester traité
Papier et cartonnage	PET-G	



APPLICATION

Usage	Laminable, encre de sérigraphie à effet soyeux pour la production d'une variété de cartes
--------------	---



PROPRIÉTÉS, PROCÉDÉ, SÉCHAGE ET MAILLE

Maille	75-55 Jaune PET 1000
Séchage	Air ambiant/air pulsé
Finitions	-



AGENTS ADDITIFS

Diluant	Série 300-017	Quantité ajoutée	5 - 15 % du poids
Retardeur	Série 300-018	Quantité ajoutée	5 - 15 % du poids



DIVERS

Conditionnements	1 kg / 5 kg
Autre	Bien mélanger avant utilisation



Ces indications sont basées sur des essais en laboratoire et sur des expériences pratiques. Nos conseils techniques sont donnés d'après les meilleures connaissances. Il s'agit uniquement d'une indication facultative de notre part et cela ne vous décharge pas de faire des recherches par vous-mêmes. En cas de doute, nous vous recommandons de faire vos propres essais ou de contacter un de nos collaborateurs techniques. L'emploi, l'utilisation et le traitement des produits livrés par nous ont lieu hors de nos possibilités de contrôle. Cela nous libère donc de toute responsabilité et garantie. En cas de réclamation légitime le fabricant est seulement responsable de la contre-valeur du système de couleurs employé. L'ajout de produits non nommés ou inconnus se fait donc à vos propres risques et dégage Printcolor Screen SA de tout engagement futur, surtout si les dommages sont produits par des produits étrangers. (05/2009)